

14<sup>e</sup> LEGION.

GENDARMERIE NATIONALE.

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

Compagnie de  
L'AIN.

Ce jourd'hui, neuf novembre mil neuf cent qua-  
rante quatre à neuf heures;

Section de  
BELLEY.

Nous soussignés: LAGOUTTE, (Claudius),  
Gendarme et, JACQUOT, (Marcel),

Brigade de  
CHAMPAGNE.

N° 406 du  
9-II-1944.

gendarme auxiliaire à la résidence de Champagne, dé-  
partement de l'ain, revêtu de notre uniforme et son  
formément aux ordres de nos Chefs, en visite de comm-  
unes à SONGIEU (AIN) et agissant en vertu d'une  
commission Rogatoire de Mr. le Juge d'Instruction de  
Belley en date du 13-10-1944, (Transmission Section  
N° 539/3 du 18 du même mois), avons reçu les déclara-  
tions suivantes de:

PROCES VERBAL  
de

renseignements  
sur l'incendie  
par les troupes  
allemandes de  
la ferme BAILLY  
Cms. de SONGIEU  
(AIN)

Monsieur ANCIAN, Marcel, 27 ans cultivateur au  
hameau de RECOUZA, commune de SONGIEU (AIN) qui dé-  
clare:

EXPEDITION.

" Le 8 février dernier, un groupe de soldats Al-  
" lemands, effectuant des opérations de police dans  
" la région, se sont présentés chez moi et m'ont re-  
" quis pour les conduire à la ferme de PRE-CARRÉ.  
" Comme je montais en ce lieu avec ce groupe; arri-  
" vé près de la ferme de Mr. BAILLY située quelques  
" centaines de mètres plus haut que chez moi, le  
" Commandant du groupe me demanda si cette maison n'  
" était habitée, lui ayant répondu que non il l'a fa-  
" it fouiller, mais sans résultat. Puis ~~xxxxx~~ a  
" donné ordre à ses hommes de la faire brûler; im-  
" médiatement cet ordre a été exécuté et quelques  
" heures après il ne restait plus rien de cette fer-  
" me.

" Mr. TARDY, Aristide, son voisin a été témoin  
" comme moi de ces faits.

" Cette ferme appartenait à Mme. NEVEU Mathilde  
" demeurant à Saint Pierre-de-Curtile (Savoie) qui  
" y venait passer quelques temps à la bonne saison.  
" Elle seule pourra vous dire les dégâts causés."  
Lecture faite persiste et signe.

Monsieur MAGNIN, Louis, 54 ans, fromager au ha-  
meau des ORGERES, commune de SONGIEU (AIN) qui dé-  
clare:

" Le 8 février dernier vers Onze heures qua-  
" rante cinq, j'étais chez moi lorsque j'ai entendu  
" deux détonations sourdes comme des mines qui fe-  
" explosions. Un moment avant j'avais vu monter des  
" troupes Allemandes dans cette direction, et j'en  
" ai conclu que c'étaient elles qui venaient de  
" faire sauter quelque chose, et au même instant de



10 novembre 1944

Vu et transmis par le Cdt. de la Brigade  
à Mr. le Juge d'Instruction de Belley



"chez moi j'ai vu les fermes TAVEL et NEVEU situées toutes les deux à environ cinq cent mètres qui brûlaient.

" La ferme NEVEU n'était pas habitée, mais plusieurs pièces y étaient meublées. Le propriétaire y venait chaque année passer quelques temps à la bonne saison.

" J'avais en location la grange de cette ferme, où je remisais ma voiture automobile, marque Citroën C.4. II chevaux n'ayant plus de place chez moi.

" Cette voiture a été complètement détruite par le feu et de plus écrasée par les murs qui se sont effondrés.

" J'estime le préjudice qui m'a été causé à cinquante mille francs, (50.000 Fr.) cette voiture était en bon état de marche.

" J'étais assuré pour ce véhicule à la société d'assurances l'ABEILLE dont le Siège est à PARIS, pour la somme de quarante mille francs (40.000 Fr.)"

Lecture faite persiste et signe.

A la suite de ces déclarations, nous nous sommes transportés sur les lieux, où nous y avons fait les constatations suivantes:

La ferme Bailly-Neveu est située au lieu dit " RECOUGA " près du col de Richmond territoire de la commune de SONGIEU (AIN). Elle était éloignée de cinq cent mètres environ de toutes autres habitations. De cette ferme il ne reste plus rien tout a été brûlé et les murs se sont effondrés. La toiture en tôles ondulées a été projetée dans la cour comme soufflée. Parmi les amas de pierre et de plâtras à l'emplacement de la cuisine gisent des restes d'ustensiles de cuisine et le mécanisme d'une horloge.

A l'emplacement de la grange se trouve la carcasse d'une voiture automobile, conduite intérieure marque Citroën C.4. Près de cette carcasse d'auto se trouvent des bandages de fer restes de roues de chars et de chariots.

Les dimensions de cette bâtisse, d'après ce que nous avons pu en relever, étaient de 11 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur, réparti en une cuisine, une chambre, une étable et une grange.

Monsieur BUGNET, Jean, 54 ans, Maire de la commune de SONGIEU (AIN), qui déclare:

" L'incendie de la ferme BAILLY, située tout près du col de de Richmond commune de Songieu (Ain) est bien l'oeuvre des troupes allemandes lors de leur passage au col au début de février 1944, alors qu'ils recherchaient les F.F.I. cantonnés dans les parages.

" Cet incendie a été effectué au moyen de grenades incendiaires, tout a été détruit, il ne reste de cette ferme qu'un amas de décombres."

Lecture faite persiste et signe.

REQUIS EXPEDITIONS : Les 2 iers à Mr le Juge d'Instruction à Belley  
La troisième aux archives  
Fait et clos à Champagne le 9-11-1944